

26. Adoption des recommandations de santé publique												
	Stade élémentaire			Stade intermédiaire			Stade avancé			Avant-garde		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Orientation stratégique	L'INSP met au point et diffuse des recommandations en réponse à des demandes particulières du Ministère de la Santé et d'autres acteurs.			L'INSP répond aux demandes de recommandations sur les politiques et programmes, et en formule aussi parfois de sa propre initiative. Sa capacité à diffuser ses recommandations de manière stratégique est limitée			L'INSP met au point des recommandations fondées sur les données probantes à propos des thèmes prioritaires, de sa propre initiative aussi bien qu'en réponse aux demandes du Ministère de la Santé et d'autres acteurs. Il collabore de manière stratégique avec le Ministère de la Santé et les autres acteurs pour encourager l'adoption des recommandations à grand retentissement.			L'INSP associe les décideurs et les autres acteurs à l'établissement des priorités et à la mise au point des recommandations, ce qui favorise leur adoption. L'INSP tient compte des besoins et préférences de ses publics cibles dans la mise au point des documents et la conception des stratégies visant à faire progresser l'adoption de ses recommandations.		
Systemes	L'INSP communique ses recommandations sur son site Web ou dans des publications scientifiques. Il n'a pas de système pour mettre au point ses documents d'information ni pour les partager avec les décideurs.			L'INSP utilise les notes d'orientation d'autres organisations pour guider son travail ou pour servir de base à des recommandations destinées au Ministère de la Santé et à d'autres décideurs. Il se réunit régulièrement avec certains acteurs et peut partager des recommandations à cette occasion.			L'INSP a des modèles pour les notes d'orientation et des systèmes pour partager largement ses recommandations. Par exemple, les responsables de l'INSP se réunissent régulièrement avec les principaux décideurs et participent à différents forums et autres activités, en plus d'utiliser le courrier électronique, les médias sociaux et d'autres méthodes de la diffusion.			L'INSP informe régulièrement les principaux décideurs et les autres acteurs de ses recommandations et élabore avec eux des stratégies visant à faire progresser leur adoption. L'INSP investit dans les relations stratégiques susceptibles de favoriser l'adoption de ses recommandations, en particulier avec les médias et les organisations nationales et internationales.		
Ressources	Le personnel de l'INSP n'a pas assez de temps, de formation et d'expérience de la rédaction des notes d'orientation pour diffuser ses recommandations, et il n'a pas non plus accès à des spécialistes (par exemple en communication).			Il arrive souvent que le personnel de l'INSP n'ait pas les compétences requises pour rédiger les notes d'orientation et autres documents destinés aux décideurs. L'accès aux compétences spécialisées dépend du projet.			L'INSP a des ressources (notamment du personnel formé à la communication) pour produire des documents d'information et d'autres publications sur un large éventail de sujets.			L'INSP a des ressources humaines et matérielles pour adapter ses documents et ses méthodes de distribution aux publics clés. Il a les moyens de réaliser des recherches pour savoir comment améliorer l'adoption de ses recommandations.		
Qualité	Les documents destinés aux décideurs et à la diffusion sont généralement de mauvaise qualité et limités dans leur portée			La qualité des documents destinés aux décideurs et les efforts de diffusion varient d'un projet à l'autre. Il n'y a pas d'effort particulier pour présenter les recommandations d'une manière propre à convaincre les décideurs.			Les documents de l'INSP destinés aux décideurs et à la diffusion sont généralement de grande qualité. L'INSP utilise plusieurs méthodes pour communiquer ses messages clés aux décideurs.			L'INSP utilise les résultats des évaluations et réalise des recherches pour améliorer l'adoption de ses recommandations. Les notes d'orientation et autres documents de l'INSP destinés aux décideurs servent de modèles pour de nombreuses organisations.		
Collaboration	Les décideurs et les autres acteurs contribuent peu à l'élaboration des documents et recommandations de l'INSP.			L'INSP prend les devants pour se réunir avec les décideurs et les autres acteurs à propos de quelques sujets essentiels, mais la collaboration avec ces derniers est intermittente et se fait souvent au gré des circonstances.			L'INSP associe les décideurs et les autres acteurs à la mise au point de la plupart de ses recommandations à grand retentissement (par exemple pour apporter des données et des avis sur les questions de faisabilité et d'acceptabilité).			La collaboration avec les décideurs et les autres acteurs en amont du processus aide à assurer le traitement des problèmes. L'INSP renforce activement la capacité de ses partenaires à utiliser ses recommandations.		
Impact	Les informations et recommandations de l'INSP sont rarement utilisées par les décideurs. Les décideurs s'en remettent à d'autres organisations pour guider leurs politiques et programmes			Les recommandations de l'INSP sont parfois utilisées par les décideurs. Cependant, l'adoption de ces recommandations est parfois limitée en raison d'un manque de qualité ou parce que les informations n'y sont pas présentées de manière convaincante.			Les décideurs se fient aux recommandations de l'INSP et demandent souvent son avis. Comme les recommandations de l'INSP sont de haute tenue et présentées de manière convaincante, elles ont beaucoup d'influence			Les recommandations de l'INSP ont un impact majeur sur la prise de décision dans le pays. Elles sont aussi utilisées dans d'autres pays comme base pour la prise de décision. L'évaluation de l'impact des recommandations de l'INSP montre qu'elles ont amélioré la santé du public.		